

Point d'étape 2011 sur l'orientation

Un nouveau droit institué dans la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle du 24 novembre 2009

ORIENTATION ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE DANS UNE MEME LOI

→ Impacts de la loi relative à l'orientation et à la formation tout au long de la vie du 24 novembre 2009

La loi vise à « permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle, ainsi que de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle ».

A cet effet, un **droit à l'information, à l'orientation et à la qualification professionnelle** a été créé autour de la mise en place d'un **Service Public de l'Orientation**.

« Le service public de l'orientation tout au long de la vie est organisé pour garantir à toute personne l'accès à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés et les niveaux de rémunération, ainsi que l'accès à des services de conseil et d'accompagnement en orientation de qualité et organisés en réseaux ».



>>> Lien vers le texte de loi :

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021312490&categorieLien=id



Le droit à l'orientation est **inscrit dans le code du travail**. Il est vu comme un processus dans la durée, indépendamment du statut de la personne, donc tout au long de la vie, de l'initial, au continu en passant par les transitions professionnelles (période de chômage, licenciement, reconversion, période de formation...).

⇒ L'orientation constitue ainsi un **facteur de sécurisation des parcours professionnels**.

SERVICE PUBLIC DE L'ORIENTATION : PREMIERS JALONS

→ Un délégué à l'information et à l'orientation : une nouvelle fonction pour la mise en œuvre du service public de l'orientation (SPO)



>>> Source : www.education.gouv.fr/cid4008/delegation-interministerielle.html

- 1) contribuer à la mise en place du service public de l'orientation
- 2) créer le service dématérialisé de l'orientation en appui des outils Internet et du téléphone (guichet électronique national, unique et gratuit)

Le délégué à l'information et à l'orientation auprès du Premier ministre **organise les actions de l'État** dans les domaines :

- ⇒ de l'information sur les métiers ;
- ⇒ l'orientation scolaire ;
- ⇒ la préparation à l'emploi et de l'insertion professionnelle des jeunes dans les établissements d'enseignement supérieur.

Il est **mandaté** auprès des ministres en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'insertion des jeunes pour réaliser **deux objectifs** :



GIF Action Régionale pour l'Information sur la Formation et l'Orientation

- faire bénéficier chaque élève d'une orientation réussie ;
- faire coïncider les dispositifs d'orientation avec les besoins du marché du travail.

Il veille à ce que les **collectivités territoriales et les entreprises** soient **partenaires** des actions de l'État. Il est chargé de la mise en place et du suivi d'un **schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle**.

Il rédige un **rapport annuel d'activités** qu'il remet au Premier ministre



>>> Rapport 2009 disponible au lien : http://media.education.gouv.fr/file/2009/09/1/Delegue-interministeriel-orientation-_Rapport-activites-2009_137091.pdf

Trois chantiers sont prioritaires :

- 1) l'information sur les métiers dans les collèges et lycées de sorte que l'information et l'orientation soient une démarche individuelle de construction progressive d'un parcours personnel de formation et d'insertion ;
- 2) l'orientation *active* visant à mieux aiguiller les lycéens vers les filières de l'enseignement supérieur et à réduire les taux d'échec au cours des premières années ;
- 3) l'insertion professionnelle des étudiants grâce à l'amélioration de l'information dont ils disposeront sur les métiers, les formations et les débouchés professionnels.



Jean-Robert Pitte a été nommé à cette fonction le 23 juin 2010. Ses coordonnées sont : 110, rue de Grenelle - 75 007 Paris ; dio@premier-ministre.gouv.fr

→ Une labellisation de lieux de type « Information et orientation pour tous »

Une législation en cours de construction

- ⇒ Nom, missions, organisation et dématérialisation du service public de l'orientation définis dans des projets de décrets ou d'arrêté, selon l'idée de lieux uniques d'accueil et de labels

>>> Source AEF :

* Dépêches n° 139227 du 18/10/2010 « Un projet de décret prévoit la création d'un label 'Information et orientation pour tous' », puis n° 141590 du 03/12/2010 « Orientation : le décret sur le label 'Pôle orientation métiers' pourrait être signé début 2011 (Jean-Robert Pitte) », n°141904 + n°141880 du 07/12/2010 « SPO : les lieux uniques d'accueil, leurs missions et leur organisation définis par un projet d'arrêté » et « SPO : un projet de décret modifie le nom du label et confie la professionnalisation des personnels aux régions » et n°142271 du 13/12/2010 « Une note d'information du DIO préfigure le futur service dématérialisé de l'orientation »

* Documents n° 3772 et n° 3768 publiés le 07/12/2010, projet d'arrêté portant sur le cahier des charges qualité des lieux uniques 'Orientation pour tous' et projet de décret relatif à la labellisation des lieux uniques 'Orientation pour tous'

Des acteurs sollicités dans la mise en œuvre du service public de l'orientation (SPO)

- ⇒ **Préfets** en charge de labelliser les organismes d'orientation dans le cadre de la mise en œuvre du service public de l'orientation
- ⇒ Convention entre le DIO et le **FPSP** pour le co-financement d'un service dématérialisé de l'orientation (mise en œuvre prévue *avant le 1^{er} juillet 2011*)

>>> Source AEF :

* Dépêches n°142273 du 13/12/2010 « SPO : François Fillon confie aux préfets la responsabilité de labelliser les organismes d'orientation » et n° 142173 du 14/12/2010 « Service dématérialisé de l'orientation : une mise en œuvre prévue 'avant le 1er juillet 2011'. Le FPSP pourrait continuer à financer »



ARiFOR
ARiFOR
ARiFOR

Note de lecture de l'Arifor n°1 : Orientation – Mars 2011

Coordination : Laurence Dalla Libera - Rédaction : Véronique Jolly

ORIENTATION EN TERRITOIRE DE CHAMPAGNE-ARDENNE

→ Citations du Conseil régional

« La région doit être un lieu d'impulsion des politiques nouvelles en matière d'orientation »

(Jean-Paul Bachy, président, dépêche AEF n°102749 du 10/10/2008)

« Il faut distinguer l'orientation à l'école et l'orientation tout au long de la vie »

(Michèle Leflon, vice-présidente, dépêche n°142946 du 24/12/2010)

→ Rencontres entre acteurs de l'orientation, de l'insertion et de la formation

Des journées Arifor sur le thème de l'orientation



>>> Consulter les actes sur site Internet de l'Arifor, à la rubrique « Journée thématiques » : www.arifor.fr/-Actes-de-journees-thematiques

* 20 oct. 2005 « Les professionnels de l'orientation face aux enjeux économiques »

* 11 juin 2010 « La loi relative à l'orientation et la formation tout au long de la vie : Quels impacts pour les organismes de formation ? »

Les conférences régionales des acteurs de l'orientation du Conseil régional

* Dates des conférences : 12 sept. 2007, 7 oct. 2008, 8 oct. 2009 et 21 oct. 2010



Pour en savoir plus

>>> sur les deux premières conférences, cf. site du Conseil régional au lien :

www.cr-champagne-ardenne.fr/schema-formations/DesktopDefault.aspx?tabindex=3&tabid=56

>>> sur les 3^{ème} et 4^{ème} conférences, cf. Arifor Magazine n° 26 et n° 29 à la rubrique « Publication » du site de l'Arifor www.arifor.fr

* Bientôt la 5^{ème} conférence régionale 2011 des acteurs de l'orientation

Les réflexions sur l'orientation se poursuivent au-delà des 4 premières conférences de l'orientation. A cet l'Arifor a convié les acteurs de l'orientation, de l'insertion et de la formation à réfléchir en groupe sur l'*orientation tout au long de la vie* entre mai et juillet.

4 thèmes de réflexion : La gestion des transitions professionnelles tout au long de la vie ; La connaissance de l'environnement socio-économique et de l'évolution des métiers dans le processus d'orientation ; La place de l'expérience dans l'orientation ; L'individualisation du service d'orientation pour tous.

CONCLUSION DE LA NOTE DE LECTURE

L'Etat codifie le service public de l'orientation par la formalisation de textes de droit. Certains d'entre eux portent plutôt sur l'orientation initiale en lien avec l'enjeu d'une première insertion professionnelle réussie, d'autres sur l'orientation dans le cadre de la sécurisation des parcours professionnels des salariés en poste ou en recherche d'emploi.

S'il est indispensable de s'assurer de l'accessibilité de l'information sur les métiers, les salaires et l'emploi (dématérialisation de services, labellisation de lieux...), l'enjeu de définir les conditions de la mise en place d'un conseil personnalisé et donc de l'accompagnement des individus demeure.



CRIF Action Régionale pour l'Information sur la Formation et l'Orientation

QUELQUES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages, rapports, études

Encadrer et sécuriser les parcours professionnels - Des outils pour accompagner les salariés

Christophe Parmentier, Editions Dunod, Collection Fonctions de l'entreprise ; ressources humaines - Mars 2011

L'orientation professionnelle : une démarche porteuse de sens

Jean-Louis Ferrein , Didier Naud, Démos Collection Vie Professionnelle, pp. 92, novembre 2010

Développement de l'orientation professionnelle tout au long de la vie

Françoise Guégot et Benjamin Joly, Premier ministre, pp. 96, janvier 2010

www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000030/index.shtml (en téléchargement)

Orientation et insertion professionnelle - 75 Concepts clés

Jean Guichard, Michel Huteau, Dunod, pp. 468, janvier 2007

Articles papier ou en ligne

Réforme de la formation « la nouvelle mission d'intérêt général d'information et d'orientation professionnelles : enjeux et exigences »

L'Inffo formation n°149, juillet 2009

Vers un droit à l'orientation tout au long de la vie

Dossier, 6 pp., ARF Info n°13, octobre 2010

Une charte régionale pour l'information et l'orientation professionnelle en Bourgogne

www.region-bourgogne.fr/?o=article&c=602&article_article_id=3690&article_direction=fiche&rss=1

SITES INTERNET SUR L'ORIENTATION



* Portail national de l'orientation et de la formation :

www.orientation-formation.fr

* Site d'information et d'orientation sur la formation professionnelle :

www.formations-pour-tous.com

* Site portail des partenaires sociaux institué par l'ANI le 6 novembre 2009 :

www.liens-vers-emploi.fr/

* Portail lorrain d'information sur la formation et l'orientation tout au long de la vie :

www.inffolor.org/portail/public/fr/taxonomy/term/19/all,

Orientation en ligne de l'ONISEP

www.monorientationenligne.fr/qr/index.php



GIF Action Régionale pour l'Information sur la Formation et l'Orientation

Note de lecture de l'Arifor n°1 : Orientation – Mars 2011

Coordination : Laurence Dalla Libera - Rédaction : Véronique Jolly